



NOTICE D'UTILISATION

TRANSALIM



970 684 00 - 0

SOMMAIRE

DESCRIPTION GENERALE	3
II. INSTALLATION	3
1) Recommandations	3
2) Mise en place du capteur et du capillaire	3
3) Montage du boîtier	4
III. MISE EN SERVICE	4
1) Ouverture du boîtier.....	4
2) Mise en place du diagramme	4
3) Mise en place de la pile	4
4) Mise à l'heure du diagramme	4
5) Mise en place du (des) stylo(s) à pointe fibre	5
6) Mise en place de la cassette.....	5
IV. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES.....	5
V. REFERENCES	6
VI. DIMENSIONS	6
VII. PLAN DE PERCAGE	7

I. DESCRIPTION GENERALE

TRANSALIM est un enregistreur autonome conçu pour surveiller et enregistrer la température de l'air dans les engins de transport sous température dirigée. Il permet de mettre rapidement et très simplement en application la réglementation en vigueur (**arrêté du 20 juillet 1998**).

TRANSALIM se présente dans un boîtier étanche muni d'un capot en partie transparent permettant de voir le ou les enregistrements en cours. Ce capot est équipé d'une serrure verrouillant l'accès aux organes mécaniques ainsi qu'aux points de fixations du boîtier.

TRANSALIM peut recevoir jusqu'à 2 éléments de mesure (thermomètre à gaz) agissant directement sur le dispositif inscripteur et ne nécessitant aucune source d'énergie. L'élément sensible est un tube d'acier inoxydable rempli d'un gaz neutre et relié au boîtier par un tube capillaire en cuivre \varnothing 1,4 mm.

TRANSALIM est équipé d'une cassette amovible recevant le diagramme et son dispositif d'entraînement : une horloge temps réel à quartz, alimentée par une pile standard (type LR6), assurant une mise à l'heure automatique du diagramme lors de son changement tant que la pile est en état de fonctionnement. Une cassette interchangeable procurant une vitesse d'enregistrement de 1 tour 7 jours est disponible.

Chaque TRANSALIM est conditionné dans un emballage antichoc et livré avec : 1 pochette de 100 diagrammes,

1 jeu de clé,

1 cassette avec 1 pile pré-installée à remplacer avant la mise en route, 1 pile de rechange,

1 stylo à pointe fibre par voie de mesure, 1 notice.

II. INSTALLATION

1) Recommandations

Avant de fixer le boîtier sur la paroi :

- Présenter l'appareil verticalement (serrure vers le bas) et repérer les points de fixations du boîtier
1 trou supérieur boîtier fermé, 2 trous inférieurs boîtier ouvert.
- Repérer le point de passage du capillaire.
- Percer les 3 trous.

2) Mise en place du capteur et du capillaire

2.1 *Recommandations*

Le capillaire, fourni enroulé sur un cercle \varnothing 10 cm environ, doit être déroulé dans le sens du plan de ce cercle et non étiré dans une direction perpendiculaire qui lui imprimerait un mouvement de torsion risquant de le détériorer.

La mise en place du capillaire doit être effectuée de façon à éviter que le capillaire subisse des frottements ou qu'il soit en contact avec des produits susceptibles de le corroder.

Attention: Eviter de pincer, de plier directement et/ou de façon répétée ou bien d'étirer fortement le capillaire lors de l'installation, cela pourrait provoquer la mise hors service de l'ensemble de mesure voir sa rupture.

Le rayon de courbure minimum du capillaire est de 5 mm.

Afin d'assurer les performances métrologiques annoncées, l'élément sensible doit être introduit dans l'enceinte à contrôler accompagné de la totalité du capillaire moins 50 cm (+/-30cm).

Le capteur doit ensuite être placé dans un endroit où l'air circule en évitant qu'il soit soumis à l'influence directe des éléments de refroidissement de l'enceinte ou d'une quelconque source de chaleur.

2.2 *Procédure*

- L'élément sensible ayant un diamètre de 10 mm, percer un trou d'un diamètre légèrement supérieur afin de permettre l'introduction du capteur dans l'enceinte où la température doit être surveillée.
- Introduire l'élément sensible accompagné de la totalité du capillaire et le placer à l'endroit le plus représentatif de la température à contrôler.
- Eviter toutes grandeurs d'influence (voir recommandations).

3) Montage du boîtier

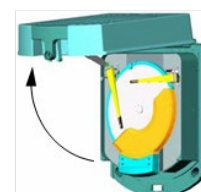
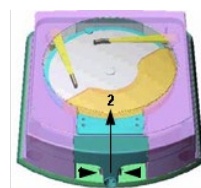
Une fois que l'élément sensible et le capillaire sont introduits dans l'enceinte, il est possible de procéder à la fixation du boîtier sur la paroi.

III. MISE EN SERVICE

Pour la mise en service du TRANSALIM, il faut mettre en place : la pile, le diagramme, la point fibre et procéder à la mise à l'heure.

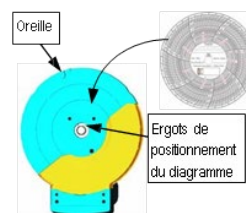
1) Ouverture du boîtier

- Enlever le plombage (si il y en a un) puis introduire la clef dans la serrure et déverrouiller le capot (la clef reste prisonnière de la serrure en position déverrouillée). Pincer le dispositif d'ouverture de part et d'autre de la serrure (1).
- Tirer en soulevant le capot (2) jusqu'au verrouillage de la béquille (le capot doit être pratiquement perpendiculaire au reste du boîtier).
- Le(s) style(s) se relève(nt) automatiquement.



2) Mise en place du diagramme

- Extraire la cassette si ce n'est pas déjà fait.
- Introduire le diagramme sous le protège diagramme transparent.
- Positionner le diagramme à l'aide des 2 ergots.
- Glisser le diagramme sous l'oreille située dans la partie supérieure de la cassette.



Logement de la pile

3) Mise en place de la pile

Il est conseillé de changer la pile avant la première utilisation.

- Ouvrir le capot.
- Retirer la cassette
 - Saisir la poignée de la cassette dans sa partie inférieure (partie bombée).
 - Tirer vers soi pour faire pivoter son logement.
 - La faire glisser vers le bas pour l'extraire.
- Ouvrir la trappe située au dos de la cassette
- Mettre en place la nouvelle pile.
- Vérifier la mise à l'heure
- Refermer la trappe.

Il est conseillé de remplacer la pile tous les 6 mois.

4) Mise à l'heure du diagramme

La mise à l'heure du diagramme est nécessaire lors de la première utilisation de l'enregistreur, lors du changement de la pile ou bien lors du passage de l'heure d'été à l'heure d'hiver et inversement.

- Extraire la cassette.
- Mettre en place un diagramme.
- Ouvrir la trappe de pile située au dos de la cassette.
- Faire tourner le diagramme à l'aide de la molette noire jusqu'à ce que le jour et l'heure soient alignés avec l'index.

Recommandations

a) Le diagramme est en retard

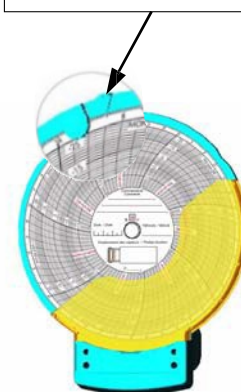
Tourner la molette jusqu'à ce que le jour et l'heure soient alignés avec l'index

b) Le diagramme est en avance

Tourner la molette jusqu'à ce que le diagramme accuse un retard d'au moins 4h pour 1tr/7j par rapport à l'heure réelle, puis tourner la molette dans l'autre sens jusqu'à ce que le diagramme soit à l'heure.

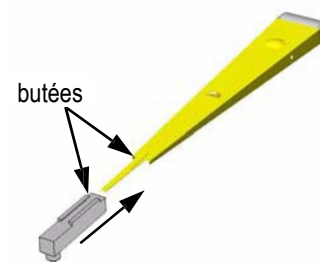
- Refermer la trappe de pile.

Index de mise à l'heure.
le diagramme est gradué:
- tous les ¼ d'heure pour 1tr/7J



5) Mise en place du (des) stylo(s) à pointe fibre

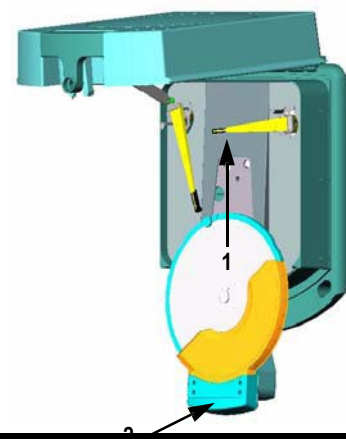
- Ouvrir le capot si ce n'est pas déjà fait.
- Le(s) style(s) se relève(nt) automatiquement.
- Engager l'extrémité de chaque style dans les glissières du (des) stylo(s) à pointe fibre jusqu'à la butée.
- Enlever le(s) protège(s) pointe(s) en le(s) tirant et en le(s) tournant simultanément.
- Le(s) stylo(s) à pointe fibre se positionnera (ont) sur le diagramme en refermant le capot.



Attention : ne pas mettre la pointe fibre du stylo en contact avec les doigts.

6) Mise en place de la cassette

- Présenter la cassette en face de l'ouverture de la glissière.
- Plaquer le plateau supportant le disque sur la glissière.
- Engager la cassette en la poussant à fond (1).
- Appuyer sur la cassette pour la mettre en place (2) (claquement sec).
- Refermer et verrouiller le capot.



IV. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Désignation : enregistreur de température M / B3 / -25°C + 25°C / NF E 18-150

Etendue de mesure : -25°C à +25°C

Domaine nominal d'emploi : -30°C à +65°C

Conditions limites : -30°C à +70°C

Conditions de stockage : -40°C à + 85°C

Exactitude : $\pm 2^\circ\text{C}$ classe 2

Résolution : 0,5°C

Support d'enregistrement : diagramme papier circulaire $\varnothing 160$ mm

Durées d'enregistrement : 1 tour 7 jours par changement de la cassette

Vitesse de défilement du diagramme : 2 mm/h (1t/7J)

Capteur : bulbe en acier inoxydable relié au boîtier par un capillaire en cuivre

Longueur du capillaire : V1=10 m (enregistreur 1 voie)

Alimentation : 1 pile 1,5V type LR6 (autonomie 6 mois)

Dimensions : 282mm x 234mm x 83mm

Indice de protection : IP65

Masse : 1 voie 1,5 kg

V. REFERENCES

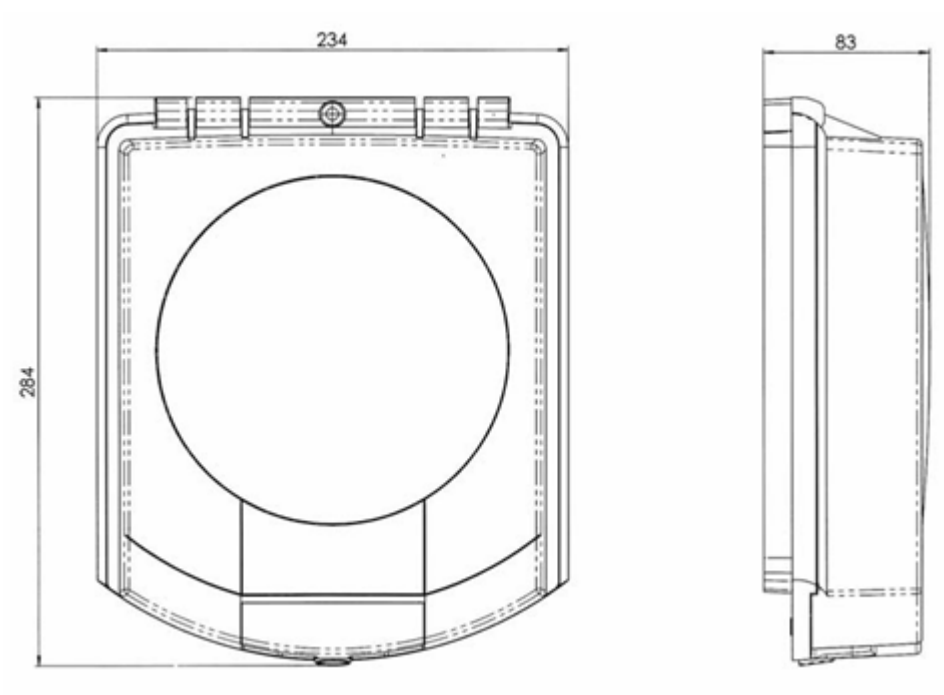
Accessoires

Cassette amovible 1 tour 7 jours	19904.00
Stylos à pointe fibre (violet) x5	S97601
Stylos à pointe fibre (rouge) x5	S97602
Diagrammes 7 jours 1 voie	D32980

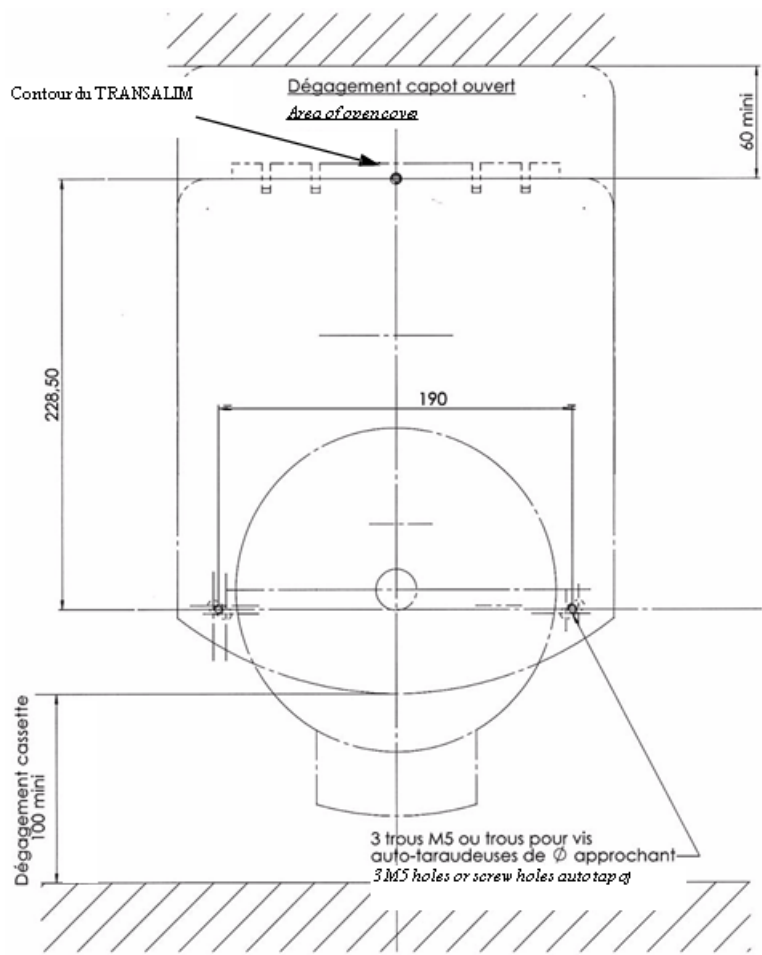
Option

Pochette rigide pour diagramme Ø160mm	19906.00
---------------------------------------	----------

VI. DIMENSIONS



VII. PLAN DE PERCAGE



FICHE TECHNIQUE DESCRIPTIVE D'APTITUDE A L'EMPLOI NORME EN12830 ENREGISTREUR JRI TRANSALIM

Organisme d'essais :	N° de rapport	Date	
CEMAGREF	E34b	06/1999	
LCIE	5825010	05/1999	
EMITECH	RQ98-70048	11/1998	
J. R. I.	REMT9017	01/2000	
Type d'enregistreur			Type B
Adapté à l'entreposage			-
Adapté au transport			-30°C +65°C
I - Prescriptions générales			
Etendue de mesure (voir 4.2)			-25°C +25°C
Support d'enregistrement (disque, bande) (voir 4.4.3)			Disque papier
Alimentation autonome (voir 4.5)			Pile LR6
Degré de protection procuré par l'enveloppe (voir 4.6 et 5.6.7)			Conforme IP65
Tension d'alimentation (voir 4.8.1 ou 4.8.2 et 5.6.2)			Non applicable
Fréquence (voir 4.8.3)			Non applicable
Coupures d'alimentation (voir 4.8.4)			Non applicable
II - Prescriptions relatives aux caractéristiques métrologiques			
Erreurs maximales tolérées et résolution (voir 4.9.2.1) et erreur de mesure de la température (voir 5.3)			Conforme à la classe 2 ±2°C
Intervalle d'enregistrement (voir 4.9.2.2)			Enregistrement continu
Durée d'enregistrement (voir 4.9.2.3)			7jours
Erreur relative maximale sur le temps (voir 4.9.2.4) et erreur relative à l'enregistrement du temps (voir 5.5)			Conforme <0.1%
Temps de réponse (voir 4.9.2.5 et 5.4)			Conforme <10mn
Environnement climatique (voir 4.9.3.1) et influence de la température ambiante (voir 5.6.3)			Conforme à la classe 2 ±2°C
Vibrations mécaniques (voir 4.9.3.3 et 5.6.5)			Conforme
Résistance aux chocs (voir 4.9.3.3 et 5.6.6)			Conforme
Environnement climatique (voir 4.9.3.1) et essai de température de l'enregistreur en conditions de stockage et de transport (voir 5.6.4) <small>(Hors plumes et piles)</small>			Conforme -40°C +85°C
Perturbations électriques de l'alimentation et susceptibilité au champ électromagnétique rayonné (voir 4.8.5) et rigidité diélectrique voir 5.6.9)			Conforme

Annexe REMT9017



JULES RICHARD INSTRUMENTS S.A.

116, QUAI DE BEZONS - B.P. 85 - 95101 ARGENTEUIL CEDEX - FRANCE

TÉL. : 01 39 47 09 36 - FAX : 01 39 47 00 94

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 25 000 000 F - RCS PONTOISE B 380 332 858

17/01/2000

E. SERRE

